

Les vœux d'Hidalgo pour les non titulaires :

Des CDD de 3 ans réduits à 2 ans !!!

Dès cet été, la DRH a rappelé aux directions de la Ville que la loi stipulait que le renouvellement de CDD de 3 ans pour les non titulaires de catégorie A sur une nouvelle période de 3 ans n'était pas automatique. La reconduction pouvait se faire sur 1 ou 2 ans.

Les fêtes de Noël arrivent et certains collègues apprennent progressivement la réduction de leur durée de contrat !!!

Les faux prétextes de la Ville de Paris...

La Ville en profite pour prétexter qu'il s'agit de réduire le nombre de non titulaires et de les remplacer par des fonctionnaires.

Comment la croire alors que la Maire a clairement annoncé dans la presse qu'elle ne remplacera pas les départs à la retraite de fonctionnaires ? Elle a aussi précisé que les fonctionnaires, on ne peut pas les licencier. De là à être déçue de ne pas **pouvoir licencier les fonctionnaires, il n'y a semble-t-il qu'un pas. Un pas que la ville de Paris est prête à faire quand il s'agit de non titulaires, car là au moins, c'est possible... !!!** Notamment en ne renouvelant pas les CDD, en réduisant leur durée d'engagement... La Ville dira sans doute qu'une fin de contrat ce n'est pas un licenciement. Certes. Allez dire cela aux non titulaires concernés !



La ville met tout à coup en avant le respect du statut, alors que si elle respectait la loi et le travail de ses agents, c'est plus :

- de 2000 non titulaires de catégorie C qui devraient être titularisés,
- de 10 000 vacataires, qui pourraient, accéder à un contrat moins précaire, le cdd voir le CDI pour les plus de 6 ans,

Si la Ville voulait renforcer les services publics et promouvoir vraiment des fonctionnaires, elle ouvrirait davantage de concours, elle hausserait le nombre de postes de reçus que ce soit aux sélections professionnelles dans le cadre de la loi Sauvadet et dans le cadre des concours : sur les attachés par exemple sur environ 2636 inscrits (interne/externe), seulement 16 reçus en 2014!!

La ville se joue de ses agents. D'un côté elle les précarise, de l'autre elle empêche le développement des emplois de fonctionnaires. Le budget emploi 2015 et ses suppressions de postes et de redéploiement en sont encore une démonstration criante.

Du jour au lendemain, à la veille de Noël, on a annoncé à des collègues dans les couloirs et brutalement que leur contrat va se réduire à 1 ou 2 ans ! Cette nouvelle « gestion » des contractuels, c'est du jamais vu dans ces services. On ne l'accepte pas !

Dans les situations qui remontent à la CGT, les agents ont travaillé depuis 3 ans et leur activité perdure. Ils sont très appréciés au travail. Ils occupent des activités spécifiques et c'est à ce titre qu'ils ont été recrutés. A titre d'exemple, à chaque mouvement d'attachés, aucun attaché ne se propose sur les postes concernés à la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires -mission politique de la ville ou dans les maisons des associations-.

Si la ville voulait permettre à des agents titulaires de venir sur ces postes, elle améliorerait certaines conditions de travail et elle développerait des formations spécifiques pour venir pourvoir ces postes en interne. Ce qu'elle n'a jamais fait alors que la CGT le demande depuis longtemps. Par ailleurs, la CGT est disposée à vérifier la spécificité des recrutements afin d'éviter du clientélisme qui se poursuit sur certains postes proches de la haute hiérarchie ou du politique. Mais ce n'est pas à cause d'une minorité qui profite du clientélisme, que la majorité des autres non titulaires, doit en faire les frais.

Les vrais choix de la ville pour 2015 : «ajuster la masse salariale » !

Si la ville décide de réduire la durée de leur contrat, **l'objectif est clair : il s'agit de se laisser une marge de manœuvre pour réduire l'emploi d'ici 2 ans, rallonger ou supprimer la perspective d'un passage en CDI, laisser l'agent dans l'incertitude, permettant ainsi toutes les pressions.**

Madame Hidalgo se targue cependant d'avoir fait voter en décembre un budget ambitieux et solidaire pour 2015. Or, elle va pressuriser davantage les non titulaires et permettre progressivement de supprimer de l'emploi : 500 postes en moins pour 2015 et d'autres avant les grandes nouvelles réorganisations du Grand Paris et de la réforme territoriale qui vise à supprimer des postes, des fonctions « supports »....

En 2015, la CGT toujours au côté des non titulaires et de l'emploi statutaire

Les non titulaires ne doivent pas faire les frais de la politique d'austérité de la Mairie de Paris.

Pour la CGT, il faut arrêter l'embauche de collègues sous statut précaire et augmenter le nombre de places aux concours. Cette revendication est **complémentaire avec le maintien en poste des non titulaires et la mise en œuvre d'un plan ambitieux de déprécarisation et de droits pour les non titulaires.**

→ Prenez contact avec nous pour obliger la ville à revoir sa copie sur les durées des CDD et porter la revendication de maintien de CDD de 3 ans !

Si vous êtes dans le cas de renouvellement de votre contrat, demandez rapidement ce que la DRH prévoit pour vous et tenez nous au courant.

Ne restez pas seul-e face à ces décisions :

Contacts : syndicat-cgt-cadres@paris.fr et le collectif : non-titulaires@us-cgt-spp.org